



A LA UNE

Le développement de l'activité physique et sportive en milieu professionnel

Avec l'ouverture de la coupe du monde de rugby et la préparation des jeux olympiques et paralympiques - Paris 2024, l'actualité sportive est très présente dans notre environnement quotidien. Pourquoi ne pas en profiter pour « transformer l'essai » en développant son activité physique chaque jour ?

La rentrée scolaire, comme chaque année, est la période à ne pas manquer pour les inscriptions dans les différentes structures sportives lorsqu'il s'agit de pratiquer un sport hors du temps de travail. Mais il est également possible de développer son activité physique et sportive en milieu professionnel.

L'appel à projets exceptionnel « Activités physiques et sportives en milieu professionnel » du fond interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT 2023), visant à promouvoir et accompagner la pratique d'activités physiques et sportives dans les administrations de la Fonction publique, a retenu notamment les projets des préfectures de l'Indre et de l'Aube. Des actions spécifiques ont aussi été conduites en administration centrale dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.



A la préfecture de l'Indre (36)

> Visite du Centre National du Tir Sportif (CNTS)

Lauréat de l'appel à projet FIACT 2023 « Activités physiques et sportives en milieu professionnel », le SGCD de l'Indre a proposé aux agents de l'État du département une visite du centre national du tir sportif (CNTS) où se dérouleront les épreuves des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

Plus de 200 agents ont pu s'initier au pistolet à plomb, au 9 mm et au tir au plateau.

Ce projet s'accompagnait d'une initiative autour de la mobilité dite « douce » pour se rendre sur le site. Ainsi, la majorité des agents a fait le choix de se rendre sur le site, grâce aux pistes cyclables présentes sur tout le parcours d'environ 7 km. Le déplacement s'est fait dans la bonne humeur avec, soit leur vélo personnel, soit des vélos classiques ou électriques loués par le SGCD.



L'ensemble des activités a été très apprécié par tous les participants. Il est à noter que certains agents ont émis le souhait de poursuivre l'aventure mobilité douce pour leurs déplacements.

Enfin, pour plonger encore plus dans l'ambiance olympique, certains d'entre eux ont eu également le privilège de rencontrer Jean Quicampoix, champion olympique à Tokyo de pistolet à 25 m tir rapide.

Contact : **Emmanuelle Fouquet, Sophie Reichmuth et Noémie Buizza**, chargées de l'action sociale au SGCD de l'Indre - Mél. sgc-action-sociale@indre.gouv.fr

> 15^e défi inter-entreprises

Dans le cadre des activités physiques et sportives en milieu professionnel, le SGCD de l'Indre a également proposé aux agents de l'État du département, de participer au 15^e défi inter-entreprises de l'Indre qui s'est déroulé le 15 juin au lac de Belle-Isle de Châteauroux.

6 équipes inter-administrations constituées d'un coureur (3,5 km), d'un cycliste (7 km) et de deux canoïstes (600 m) se sont présentées à l'épreuve sportive.

Ce défi s'est déroulé dans une très bonne ambiance et un moment de partage autour d'un repas a été apprécié par les agents.



À noter la très belle performance de l'équipe SGC-police arrivée 3^e sur 118 équipes mixtes et 12^e sur 209 équipes, au classement général.

Félicitations à tous les participants !

Contact : **Emmanuelle Fouquet, Sophie Reichmuth et Noémie Buizza**, chargées de l'action sociale au SGCD de l'Indre. Mél. sgc-action-sociale@indre.gouv.fr

Préfecture de l'Aube (10)

> Création d'un réseau « Santé et sécurité au travail »

Dans la lettre « Action sociale Infos » de juin 2022, [les 4 axes du projet exceptionnel APS en milieu professionnel du Secrétariat général commun départemental \(SGCD\) de l'Aube ont été présentés.](#)

Focus sur l'axe 3 : le flash Santé Sécurité au Travail de l'Aube (SST10).

Un sondage réalisé auprès des agents lors du mois de mai a mis en évidence une méconnaissance du rôle des conseillers de prévention (CP) et assistants de prévention (AP). 87 % des répondants demandaient plus d'information, de formation et/ou de sensibilisation sur les questions de santé sécurité au travail.

55 % des répondants déclaraient ne pas connaître l'emplacement des registres hygiène et sécurité suite aux réorganisations des bureaux. 65 % ne savaient pas si le document unique de leur structure d'affectation prenait en compte les risques professionnels les concernant.

La création du SGCD ne prévoyait pas la mutualisation des missions de prévention des différentes structures : Préfecture, sous-préfectures, direction départementale du territoire (DDT), direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et SGCD.

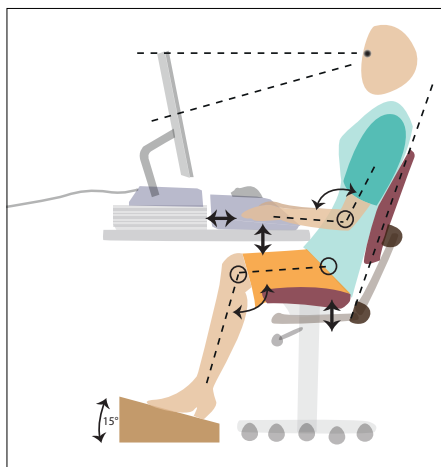
Ces missions sont souvent réalisées par des agents qui ont déjà d'autres activités principales. La conseillère de prévention « Préfecture - SGCD » a été sollicitée pour venir en appui des structures notamment pour la formation des guide-files et serre-files.

Fort de tous ces constats, ce partenariat bénéfique a été validé et formalisé par la création d'un réseau SST10 composé d'agents de différents services.

Début juin, un premier flash SST10 a été envoyé à tous les agents du périmètre de l'administration territoriale de l'État (ATE) depuis la boîte fonctionnelle de la CP : sgc-conseiller-prevention@aube.gouv.fr

Il traitait de la posture au bureau et donnait quelques exercices pour éviter, notamment, le mal de dos :

- Rappel de la posture au bureau : comment bien régler son siège, avoir une liberté de mouvement, comment placer son ou ses écran(s) ainsi que son clavier et la souris.



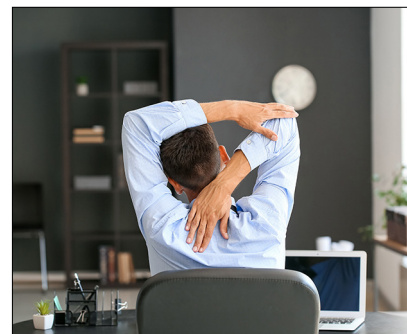
- Quelques consignes pour se préserver : s'accorder des micro-pauses pour bouger, s'étirer, s'hydrater. S'accorder 30 minutes d'exercices physiques par jour.

La pratique du sport est source d'efficacité au travail. Dès le V^e siècle avant J-C, les Grecs prônaient l'exercice physique sur la santé.

Le réseau a décidé d'orienter ces prochains flashes sur les risques professionnels communs à tous les documents uniques. Ainsi, cela permettra d'informer les agents sur les risques professionnels pris en compte mais surtout de les conseiller pour les prévenir ou les corriger en cas de besoin.

Un des objectifs de ce projet FIACT APS est de changer durablement les habitudes des agents. Alors, à vos marques, prêts, BOUGEZ !

Contact : **Marianne Lemée**, directrice adjointe, référente de proximité (DDETSPP) et référente départementale égalité-diversité au SGCD de l'Aube - Mél. sgc-direction@aube.gouv.fr



Promotion de l'activité physique en milieu professionnel avec les JOP Paris 2024

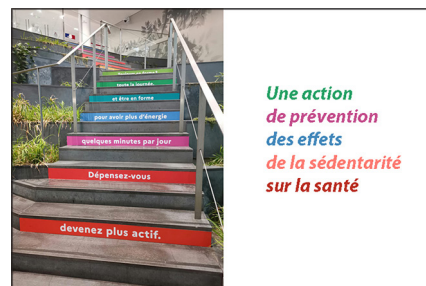
Les contremarches de certains escaliers des sites de Beauvau, Garance et Lognes se sont récemment parées de stickers incitant à monter les escaliers plutôt que d'emprunter les ascenseurs et les escalators.

De couleurs vives et avec des messages impactant teintés d'olympisme et d'humour, chacun est appelé à augmenter son activité physique chaque jour sur son lieu de travail, sans y consacrer beaucoup de temps.

La prévention des effets de la sédentarité sur la santé se concrétise ici par une action simple et quotidienne.

Un [kit de communication](#) a été réalisé et mis en ligne sur le site Intranet de l'action sociale dans la rubrique « Actualités » afin de permettre aux services territoriaux du ministère de pouvoir dupliquer l'expérience dans leurs locaux.

Contact : action.sociale@interieur.gouv.fr



Une action
de prévention
des effets
de la sédentarité
sur la santé

Un escape game au ministère : retrouverez-vous la flamme olympique ?



Dans le cadre du programme sport et nutrition, un escape game pédagogique a été organisé par la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP)/DRH, le mardi 4 juillet sur le site Lumière, réunissant près de 60 participants.

L'objectif était simple : les participants, par équipe de 5 personnes, disposaient de 40 min pour retrouver la flamme olympique perdue, en résolvant différentes énigmes qui leur permettent d'en apprendre plus sur



l'implication du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et ses sportifs au sein des JOP Paris 2024.

Ce jeu pédagogique favorise également l'esprit d'équipe, et la cohésion dans le cadre d'un agréable moment passé entre collègues.

Cette expérience a été une vraie réussite. Il sera proposé sur les sites de Garance et de Beauvau en septembre et octobre prochains, l'occasion d'en faire profiter le plus d'agents possible.

Les services qui souhaitent organiser cet escape game, peuvent contacter la mission information et animation de l'action sociale à l'adresse mail suivante :

action.sociale@interieur.gouv.fr

Un kit de jeu sera envoyé aux 4 premières régions qui candidateront.



ACTUALITÉS MIOM

Le Chatbot RH de la direction des ressources humaines (DRH) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer : précisions



Depuis maintenant six mois, l'agent conversationnel de la DRH, le Chatbot RH, est accessible à partir de la page Intranet de la DRH.

Avec près de 600 questions posées mensuellement, vous êtes d'ores et déjà nombreux à le solliciter, spécialement en matière de régime indemnitaire, de disponibilité et de détachement, d'avancement d'échelon, d'autorisations d'absence et de cumul d'activités, d'accès à l'emploi de conseiller d'administration de l'Intérieur et de l'Outre-mer (CAIOM) et d'examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'État (APAE), de mobilité ou encore de départ en retraite.

L'agent conversationnel vous permet d'obtenir des réponses à vos questions les plus communes dans les domaines de l'administration du personnel, de la paie, du temps de travail, des congés, de la santé, de la formation et du recrutement, de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel.

Avec un taux de compréhension des questions posées s'élevant à 65 %, le Chatbot RH continue son travail d'apprentissage alors que sa base de connaissances est enrichie chaque jour pour répondre au mieux à vos attentes.

Toutefois, l'agent conversationnel ne peut aller au-delà du champ pour lequel il a été conçu. A ce titre, il est important de garder à l'esprit que le Chatbot RH est, sur le plan statutaire, tout spécialement destiné, dans un premier temps, aux **attachés d'administration de l'État** affectés dans les différents périmètres du ministère (SG, PN et GN notamment).

Ainsi, même s'il embrasse également des sujets communs à l'ensemble des personnels administratifs et techniques du ministère, l'agent conversationnel n'est pas, à ce stade, en mesure de répondre aux questions propres aux corps administratifs de catégories B et C, aux corps techniques, aux agents contractuels ou encore aux fonctionnaires actifs de la Police nationale. Son champ de compétences sera progressivement étendu aux différents corps, notamment administratifs et techniques.

Par ailleurs, le Chatbot RH traite des **règles de gestion RH** des agents. Ainsi, il n'est pas en mesure de vous aider à résoudre vos difficultés matérielles, logistiques ou encore informatiques ! Respectueux des principes du RGPD, il ne peut pas davantage apporter de réponses qui tiendraient compte de votre situation strictement personnelle.

Nous vous remercions beaucoup de tenir compte de ces quelques précisions qui aideront notre Chatbot RH à parfaire la pertinence des réponses qu'il apporte à vos questions !

Site de la DRH : [retrouvez la page du chatbot](#)

Signature d'une convention entre la Police nationale et l'Institution nationale des Invalides



Une convention entre la direction générale de la Police nationale (DGP) et l'Institution nationale des Invalides (INI) a été signée le 27 juillet 2023 pour une durée de quatre années.

Dans le contexte actuel de survenue de blessures graves pouvant remettre en cause l'avenir professionnel des policiers blessés, la possibilité de pouvoir

recourir, dans les cas les plus complexes, aux services de l'Institution nationale des Invalides constitue à la fois la marque de l'intérêt constant de la direction générale pour ses blessés et de sa volonté de disposer des meilleurs outils pour leur prise en charge.

En effet, l'INI dispose d'un service de référence à compétence nationale, spécialisé dans la prise en charge des blessures et des traumatismes complexes, notamment par armes et explosifs.

La situation de l'établissement au centre de Paris, sa « taille humaine », son environnement sécurisé, demeurent également des critères appréciables pour nos blessés et leurs familles.

Par ailleurs, au début de l'année 2023, l'INI a créé un nouveau pôle de réhabilitation des troubles du stress post-traumatique afin de proposer une prise en compte spécifique au cœur même du projet de reconstruction qui est conçu et mené avec le blessé et son entourage.

Les travaux menés ces dernières semaines par la direction de l'INI et la sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels (SDPASP) ont permis de proposer des solutions qui faciliteront les échanges d'informations entre les deux parties, une meilleure connaissance de la situation des personnels hospitalisés et une réponse rapide aux demandes d'accord préalable à l'admission.

Contact : Mél. drhfs-sdpasp-mab@interieur.gouv.fr - Tél (de 9h à 18h) : **06 80 78 05 03** ou **06 47 99 19 52**
Pour en savoir plus : <http://drhfs.minint.fr/>

Rencontres pour le développement et la préservation de logement en Alpes-Maritimes (06)

Deux réunions se sont tenues à Nice les 6 et 7 juillet 2023 et ont rassemblé le Secrétariat général commun départemental (SGCD), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et treize bailleurs sociaux, en présence de Laurence Goutard-Chamoux, sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels (SDPASP) de la direction des ressources humaines, des finances et des soutiens (DRHFS) de la Police nationale et de son équipe en charge du pilotage de la politique ministérielle du logement.



L'objectif de ces rencontres était de faire un état des lieux de la situation du logement dans les Alpes-Maritimes au regard des difficultés à se loger des agents qui y sont affectés, en particulier sur le bassin niçois, et d'inviter les bailleurs locaux à développer de nouveaux partenariats avec le ministère.

La SDPASP a souligné l'importance de disposer d'une offre de logements de qualité qui passe par la fiabilisation du parc locatif ministériel existant, la mise en place d'outils pour la préservation des logements réservés et l'amorçage d'une nouvelle dynamique de réservation avec l'aide des bailleurs du département.

Dans les prochains mois, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (MIOM) devrait ainsi réserver de nouveaux logements sociaux dans les Alpes-Maritimes afin de favoriser l'attractivité du département pour ses personnels.

Pour en savoir plus sur le site Intranet de l'action sociale/Rubrique Logement :
<http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/logement>

L'action sociale en matière de logement se modernise !

Depuis le 1^{er} septembre 2023, les demandes de logement social pour les personnels affectés en administration centrale sont à déposer sur la plateforme « démarches simplifiées ».

Cette plateforme est accessible à partir du site Intranet de l'action sociale / Rubrique Logement / Demande de logement destiné aux agents affectés en administration centrale / [Déposer une demande de logement](#).

Simple d'utilisation, elle vous permet de constituer votre dossier au fil de l'eau en vous donnant la possibilité d'enregistrer les documents en plusieurs temps. Elle vous permet également de suivre l'avancement de votre demande.



Une journée à Montcornet, petit village des Vallées et Plateau d'Ardenne à la préfecture des Ardennes (08)



La commission locale d'action sociale (CLAS) des Ardennes a proposé le 25 juin dernier une journée à Montcornet, petit village des Vallées et Plateau d'Ardenne.

65 agents actifs et retraités du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, et leurs enfants mineurs, ont découvert de façon vivante et interactive, la vie quotidienne des peuples ayant vécu dans le nord-est de la France, des Gaulois jusqu'à la fin du Moyen-Âge. La construction d'un centre historique multi-époques sur le site de Mont Cornu a permis de découvrir les grandes étapes du passé.

Sur un seul site, les agents ont traversé 5 villages Gaulois, Gallo-Romain, Carolingien, Mérovingien et Médiéval et les passionnés d'archéologie, de techniques anciennes, d'Histoire vivante et d'artisanat se sont régalés.

La déjeuner a été pris au restaurant inclusif « Le Mont Cornu » qui emploie une brigade de personnes en situation de handicap pour accueillir et servir sa clientèle.

L'après-midi libre s'est articulé entre une visite du château féodal de Montcornet en Ardenne, l'un des plus grands vestiges de la fortification médiévale, véritable



« colisée féodal » classé monument historique depuis 1926, des jeux en bois dont un trébuchet et la découverte du circuit pédestre des Seigneurs de Croy.

Soleil et ciel bleu étaient au rendez-vous !



Contact : **Delphine Leclère**, cheffe du service départemental d'action sociale (BRH)/SGCD à la préfecture des Ardennes. Mél. sgc-action-sociale@ardennes.gouv.fr

Séminaire « manager en mode hybride » à la préfecture de la Savoie (73)

Le 27 juin 2023 le SGCD de la Savoie a organisé un séminaire sur le thème « Manager en mode hybride » à la préfecture, avec la participation de l'organisme de formation Talenco. Cette journée était ouverte à l'ensemble des cadres de l'administration territoriale de l'État.

Le but de cette formation était de permettre aux participants de mieux comprendre les enjeux du management hybride, c'est-à-dire **la gestion d'une équipe qui travaille à la fois en présentiel et à distance.**

Le séminaire a débuté par une réunion plénière, au cours de laquelle les intervenants ont présenté les objectifs et le déroulement de la journée. Une table ronde a ensuite été organisée, au cours de laquelle un sociologue a partagé les évolutions du management.

Les participants ont ensuite été répartis en différents groupes pour participer à

des ateliers sur les savoirs nécessaires pour manager en mode hybride. Une discussion sur les avantages et les défis du management hybride a permis aux intervenants de présenter les compétences clés que les managers doivent développer pour réussir dans cette nouvelle forme de travail.

Ces ateliers ont permis aux participants de travailler en groupe et de partager leurs expériences et leurs idées.

Un déjeuner a également été organisé dans le grand salon de la préfecture, offrant aux participants l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.



Ce séminaire a été un succès. Les participants ont apprécié la qualité des intervenants et des outils proposés, ainsi que la possibilité de travailler en groupe, de partager leurs expériences et de mieux connaître leurs interlocuteurs dans le périmètre de l'administration territoriale de l'État.

Contact : **Catherine Simonin**, cheffe du service départemental d'action sociale (SDAS)/SGCD à la préfecture de la Savoie. Mél. catherine.simonin@savoie.gouv.fr

Préfecture de la Creuse (23)

Journée de la sécurité routière au travail

Dans le cadre de la 7^e édition des journées nationales de la Sécurité routière au travail, l'équipe de la mission éducation et sécurité routière, avec l'aide de son partenaire la GMF, a invité l'ensemble des agents de la préfecture, du Secrétariat général commun départemental (SGCD), de la direction départementale des territoires (DDT) et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) à participer à des ateliers de sensibilisation.



Le mercredi 7 juin 2023 à 9h et à 14h, Silvio Giovarelli, directeur de l'agence GMF de Guéret, et Franck Moreau, animateur prévention et conseil, ont abordé deux thèmes au cœur de nos préoccupations d'automobilistes :

« Le constat » :

- les pièges à éviter ;
- les premiers réflexes à avoir ;
- comment remplir un constat.

Contacts : Béatrice BASCOU, responsable du service formation et **Saniati SELEMANI**, cheffe de la « mission éducation et sécurité routière » à la préfecture de la Creuse

Mél. sgc-formation@creuse.gouv.fr et pref-mesr@creuse.gouv.fr

Fête de la musique 2023 à Guéret

A l'occasion de la 41^e fête de la musique, le 21 juin dernier, Anne Frackowiak-Jacobs, Préfète de la Creuse, a invité le Rive gauche quartet à se produire à partir de 18 h 00 dans la cour d'honneur de la préfecture.

Ce concert gratuit était ouvert au public.

Autour du spectacle Juliette et Cora se souviennent..., Le Rive gauche quartet a revisité avec swing et sensibilité quelques-unes des grandes chansons qui ont marqué les caves et les cabarets de Saint-Germain-des-Prés, de la libération de Paris aux années 60.



A travers les souvenirs de Juliette Gréco et Cora Vaucaire, le public s'est laissé emporter, bercer, surprendre par toute la poésie de la Rive gauche au travers de chansons de Barbara, Juliette Gréco, Cora Vaucaire, Léo Ferré, Jacques Brel, Charles Aznavour, Serge Gainsbourg...

Le Rive Gauche Quartet, groupe emblématique creusois, est composé d'Elisabeth Leclair au chant, de Benoît de Flamesnil au trombone, de Thomas Ezekiel au piano, de Thierry Bourguignon à la batterie, et d'Elodie Cotet à la narration.

La pluie n'a pas repoussé un public venu nombreux !

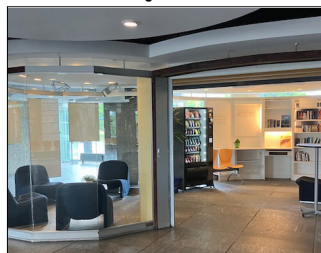
Contact : bureau départemental de la communication interministérielle de la préfecture de la Creuse

Mél. pref-communication@creuse.gouv.fr

Préfecture du Val-de-Marne (94) : une nouvel espace détente

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, la Préfète, Sophie Thibault a souhaité la création d'un espace détente dans le hall de la préfecture du Val-de-Marne, permettant la réhabilitation de l'ancien local du relais H.

Ce lieu, ouvert à l'ensemble des personnels et des usagers, est un endroit de rencontre et de partage notamment par la création d'une boîte à livres prônant l'échange et encourageant le plaisir de la lecture. Chaque agent est invité à y déposer des livres.



Contact : Laetitia Maupied, responsable de l'action sociale à la préfecture du Val-de-Marne.

Mél. laetitia.maupied@val-de-marne.gouv.fr

« Le piéton » :

- Toutes les lois ignorées par les automobilistes.

Les deux séances ont donné lieu à de stimulants échanges à l'issue desquels, les agents ont pu tester le simulateur auto soit 18 situations pouvant présenter un caractère dangereux et permettant de tester la réactivité des stagiaires au volant : des sursauts, beaucoup de fous rires et succès garanti.

Les 18 valeureux participants sont repartis avec des goodies et... deux constats amiables. Quoi de mieux pour conclure un vrai moment de convivialité et de cohésion ?

La Mission éducation et sécurité routière (MESR) vous donne rendez-vous à son stand à Forêt Follies les 9 et 10 septembre 2023 et au village « sécurité routière » au pied du viaduc de Glénic samedi 23 septembre 2023 (avec la Gendarmerie nationale, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), l'association « Addictions France », la prévention routière...).



Réforme des retraites 2023 : la retraite progressive

Définition :

C'est un dispositif qui vous permet, en fin de carrière, de réduire votre activité professionnelle tout en percevant une partie de votre pension. Pendant cette période, vous continuez de cotiser pour votre retraite et vous cumulez ainsi de nouveaux trimestres et éventuellement des échelons supplémentaires. Cette mesure entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023.



Les conditions :

- Les catégories actives, dont les policiers, peuvent la demander au plus tôt deux ans avant l'âge légal des sédentaires (soit à partir de 62 ans à terme).
- Réunir 150 trimestres de durée d'assurance tous régimes confondus (vous pouvez consulter votre relevé de carrière tous régimes sur le site internet info-retraite.fr).
- Bénéficier d'une autorisation de temps partiel pour une quotité comprise entre 50 et 90 % d'un temps plein.

A noter : il n'existe pas de temps partiel spécifique à la retraite progressive ; c'est le temps partiel de droit commun (temps partiel de droit ou sur autorisation) qui s'applique. La retraite progressive n'est pas de droit, votre bureau des ressources humaines peut s'opposer à votre demande de temps partiel sur autorisation, et donc, à la retraite progressive, notamment pour des raisons de nécessité de service.

La durée :

Tant que vous restez à temps partiel et ne demandez pas votre mise à la retraite définitive, vous bénéficiez de votre pension partielle.

En cas de reprise à plein temps, vous perdez le bénéfice de la retraite progressive à titre définitif. Vous ne pourrez pas, en cas de retour à temps partiel, bénéficier une nouvelle fois de la retraite progressive.

Pension définitive :

Lorsque vous cesserez votre activité et prendrez votre retraite définitive, votre pension sera recalculée pour tenir compte des droits acquis pendant votre retraite progressive (trimestres supplémentaires et indice détenu au moins six mois avant votre retraite définitive).

Le montant de la pension partielle : La pension partielle est liquidée sur la base de vos droits à pension au moment de votre demande, selon les mêmes règles que la pension définitive. Elle est égale à la différence entre 100 % et votre quotité de temps de travail. Par exemple, si votre temps partiel est à 80 %, vous percevrez 20 % de la pension calculée à la date de votre demande.

Le montant de la pension partielle évoluera selon la quotité de temps partiel exercé. Ainsi, si vous modifiez votre quotité de temps partiel, le montant de votre pension partielle sera réévalué.

La procédure :

- Vous devez demander à votre bureau RH un temps partiel de droit commun, selon une quotité comprise entre 50 et 90 % (il n'existe pas de temps partiel spécifique à la retraite progressive).
- Si votre demande est acceptée, vous devez demander votre retraite progressive sur l'ENSAP, pour une date qui ne peut être antérieure à la date de votre demande. Un délai de préavis de six mois est demandé par le service des retraites de l'État pour permettre l'instruction de votre demande.
- Par dérogation, jusqu'au 31 décembre 2023, il est possible de demander votre pension partielle pour une date comprise entre le 1^{er} septembre 2023 et la date de votre demande.
- Le service de demande de retraite progressive sur l'ENSAP sera ouvert à compter du mois d'octobre 2023 pour une date d'effet au 1^{er} septembre 2023 au plus tôt.
- Si vous avez cotisé à d'autres régimes de base, vous devrez également déposer une demande sur le site info-retraite.fr car la demande concerne tous les régimes de base.
- une fois votre demande validée par le service des retraites de l'État, qui vérifiera votre arrêté de temps partiel, vous recevrez une estimation de votre pension partielle, puis votre titre de pension partielle via l'ENSAP.
- Tout changement de quotité de temps de travail travaillée devra être signalé au SRE.
- Attention, les premiers paiements de la retraite progressive n'interviendront, pour des raisons techniques, qu'à compter du mois de janvier 2024, avec rappel si besoin depuis le 1^{er} septembre 2023.

Annexe : tableau des âges d'entrée dans le dispositif de la retraite progressive.

Année de naissance	Âge de départ à la retraite	Âge d'ouverture du droit à la retraite progressive
Avant le 01/09/1961	62 ans	1 ^{er} septembre 2023
Entre le 01/09/1961 et le 31/12/1961	62 ans 3 mois	1 ^{er} septembre 2023
1962	62 ans 6 mois	1 ^{er} septembre 2023
1963	62 ans 9 mois	60 ans 9 mois
1964	63 ans	61 ans
1965	63 ans 3 mois	61 ans 3 mois
1966	63 ans 6 mois	61 ans 6 mois
1967	63 ans 9 mois	61 ans 9 mois
1968 et suivantes	64 ans	62 ans

Les contacts et liens utiles :

ENSAP, pour vérifier vos données de carrière et de famille : <https://ensap.gouv.fr>

SRE (service des retraites de l'État) : <https://retraitesdeletat.gouv.fr>, rubrique « je contacte mon régime » - Tél. **02 40 08 87 65**

Portail inter-régimes : <https://www.info-retraite.fr>

RAFP : <https://www.rafp.fr>



Une sortie au sein du RAID pour les enfants atteints par le handicap



Le 21 juin 2023, 16 enfants de fonctionnaires d'administration centrale âgés de 4 à 17 ans touchés par le handicap ou la maladie chronique ont participé à une visite organisée sur le site du RAID, situé à Bièvres dans l'Essonne.

Cet évènement, proposé par le vice-président de la commission locale d'action sociale de l'administration centrale (CLASAC), a été voté par l'ensemble des représentants des périmètres d'emploi du ministère siégeant dans cette instance.

Stéphanie Boisbrun-Leroy, cheffe du pôle soutien social et financier, Magali Sato, référente nationale handicap pour la Police, affectées à la sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels (SDPASP) et Véronique Rollat, gestionnaire des politiques sociales au sein de la sous direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel

Pour en savoir plus :

Site Intranet de l'action sociale : [les aides et allocations aux parents d'enfants handicapés](#)



(SDASAP) ont accompagné les enfants et leur famille lors de cette sortie. Les enfants ont échangé et assisté à des démonstrations réalisées par les opérateurs du RAID. Il leur a été expliqué le fonctionnement des armements et des matériels, les conditions dans lesquelles ces policiers d'élite s'entraînent, notamment avec les effectifs canins.

À cette occasion, les enfants captivés par ces démonstrations ont pu piloter les drones, porter le casque, le bouclier, le gilet pare-balles et participer à un exercice de détection d'explosifs avec les chiens experts. A l'issue de cette visite, la CLASAC a offert aux enfants un goûter et un mug sérigraphié.

Les familles ont chaleureusement remercié les organisateurs et les policiers présents pour leur accueil chaleureux et le déroulement de l'évènement.



Sur le périmètre de la Police nationale, les familles de 1 680 enfants en situation de handicap bénéficient de l'allocation pour les parents d'enfants handicapés, prestation interministérielle versée mensuellement et équivalent à un budget global, pour l'année 2022, de plus de 3 439 000 €.

Au niveau de l'administration centrale, le pôle du soutien social et financier assure un suivi permanent de 62 enfants.

Sur le périmètre du Secrétariat général, les familles de 646 enfants en situation de handicap bénéficient de l'allocation pour les parents d'enfants handicapés, prestation interministérielle versée mensuellement et équivalent à un budget global, pour l'année 2022, de 922 212 €.

Au niveau de l'administration centrale, le bureau du pilotage des politiques sociales assure un suivi permanent de 44 enfants.



Journée Prévention Santé le 22 juin 2023 en Saône-et-Loire (71)

Le 22 juin 2023 s'est déroulée une Journée Prévention Santé (JPS) sur le site de la Préfecture de Saône-et-Loire à Mâcon, en partenariat avec les mutuelles INTERIALE et MGP.

Cette journée, organisée sur place par le SGCD 71 avec l'appui de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel/DRH, était ouverte à l'ensemble des agents du périmètre de l'administration territoriale de l'État (ATE) de Saône-et-Loire.



Après un accueil café et le discours d'ouverture d'Yves Seguy, préfet de Saône-et-Loire, six ateliers thématiques ont rythmé la journée, proposés dans le cadre de différentes sessions :

- d'ergonomie sur le poste de travail,
- d'étirements et réveil musculaire,
- du dépistage du stress,
- de la gestion du stress par la respiration,
- du sommeil et des techniques de récupération,
- d'analyse de la composition corporelle.

Autant de sujets de santé que les agents ont eu l'occasion d'aborder en groupe ou individuellement. Ces ateliers ont réuni au total près de 80 participants. Ils étaient animés par divers intervenants et experts : ergonome, diététicien, sophrologue... Cette journée a été très appréciée et a rempli l'objectif d'apporter différents conseils et recommandations aux agents pour se sentir bien au quotidien.



Contact : **Sindie Froment**, cheffe de l'unité action sociale et formation/SRH/SGCD à la préfecture de Saône-et-Loire (71).

Mél. sgc-action-sociale@saone-et-loire.gouv.fr

Accoutumance aux somnifères et anxiolytiques

Les « benzodiazépines » sont des molécules présentes dans différents médicaments (somnifères, anxiolytiques, calmants, ...), majoritairement prescrits dans le traitement du stress, de l'anxiété, des troubles du sommeil et de l'épilepsie. Prolongée au-delà de 4 à 12 semaines, la prise de benzodiazépines provoque un phénomène d'accoutumance, une baisse d'efficacité et une dépendance.

Un site internet a été élaboré par les médecins et experts du Conseil Scientifique d'UROPS, aux côtés de l'assurance maladie, et a pour objectif :

- d'améliorer les connaissances des assurés sur le sommeil et l'anxiété,
- de mieux comprendre le phénomène et les risques d'accoutumance aux anxiolytiques et somnifères,
- et surtout, de déterminer à l'aide de tests si le somnifère ou l'anxiolytique prescrit peut créer une accoutumance et, dans l'affirmative, d'évaluer le niveau de dépendance à ce médicament.

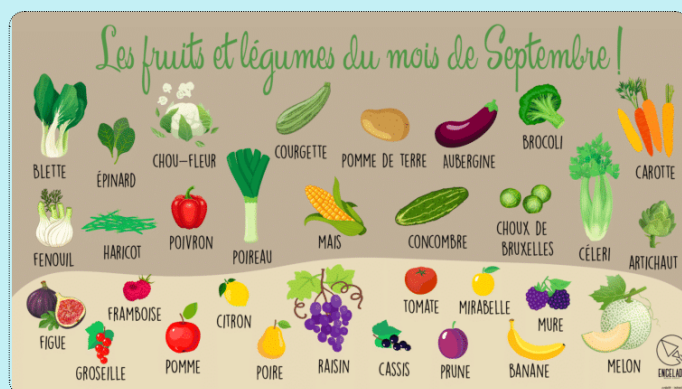


Faites le test sur : www.addictomed.fr

Nutrition : manger de saison chaque mois !

Au-delà de leur impact écologique moindre (réduction des transports et des équipements nécessaires à leur conservation), la consommation des fruits et légumes de saison, c'est aussi de meilleurs apports nutritionnels, sans oublier le goût !

Pour en savoir plus :
Site Santé publique France :
www.mangerbouger.fr



Du côté de l'ANAS...

L'Association nationale d'action sociale (ANAS) permet à tous les personnels du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, agents actifs ou retraités, de bénéficier d'offres de séjour dans ses centres de vacances.

Pour des vacances passionnantes et reposantes, cap sur les centres de vacances ANAS hors période estivale. Prolongez vos vacances pour un week-end ou un séjour au mois, à des tarifs avantageux.

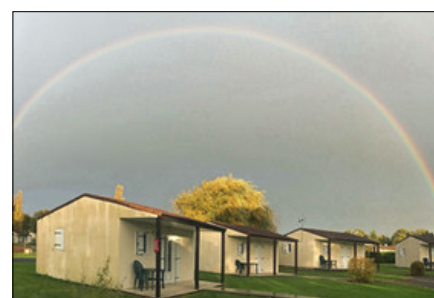
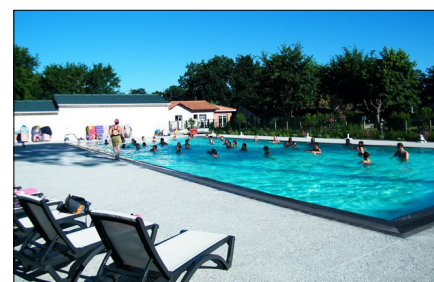
Les centres de Gujan-Mestras et des Moutiers vous proposent un nouveau service de location de vélo à la journée ou à la semaine (adultes et enfants).

Découvrez le centre de vacances des Moutiers du 26 août au 23 septembre à 310 € la semaine ! Entre terre et mer, pour commencer votre journée, faites un plongeon dans la nouvelle piscine, inaugurée en juillet 2023, puis partez à vélo explorer les paysages aux alentours.

Profitez de nos tarifs sociaux et de la subvention interministérielle* pour découvrir tous les centres de vacances ANAS, implantés dans de belles régions françaises.

Les équipes de l'ANAS vous attendent dans une ambiance familiale et conviviale.

*Subventions interministérielles calculée en fonction du quotient familial.



Renseignements : reservation@anas.asso.fr - Facebook : ANAS du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
Catalogue et tarifs 2023 en ligne sur www.anas.asso.fr

Du côté de la FJM...

Interview de Jean-Marie Wilhelm, directeur général de la fondation Jean Moulin

Depuis le 3 juillet 2023, vous occupez le poste de directeur général de la fondation Jean Moulin, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Cela fera 30 ans dans quelques mois que je sers le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Schématiquement, j'ai passé les 10 premières années de ma carrière comme attaché de préfecture (protection civile, immigration et RH). Puis 9 ans dans la carrière préfectorale où j'ai exercé les métiers de directeur de cabinet, sous-préfet d'arrondissement et secrétaire général de préfecture. Enfin 11 années en administration centrale où j'ai surtout découvert et apprécié l'action sociale, d'où mon engouement pour la direction d'opérateurs sociaux (fondation Louis Lépine depuis 2018, fondation Jean Moulin aujourd'hui) !



Quelle vision avez-vous de la FJM à votre arrivée et quels sont les projets que vous souhaitez porter ?

La FJM a dans son ADN l'action sociale de proximité des agents de l'administration centrale, surtout grâce à ses restaurants et ses crèches. Cette identité est forte et doit être préservée. Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer doit pouvoir compter sur son opérateur privilégié pour remplir ces missions, quels que soient ses projets notamment immobiliers. C'est en soi un beau projet que d'associer la « marque » FJM à toutes les solutions de restauration envisagées pour la centrale. La fondation ambitionne aussi d'être « le comité social d'entreprise (CSE) » des agents du MIOM. J'ai envie de voir une FJM qui fasse, en tous points du territoire, des propositions commerciales, sportives ou culturelles.

Pouvez-vous nous parler de l'offre générale proposée par la FJM aux agents du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer ?

Au-delà de ce que je viens d'énumérer, la FJM propose aussi des séjours jeunes et des séjours en villages vacances à tous les agents du MIOM, pas seulement en Île-de-France. Grâce au soutien du MIOM, la fondation mène une politique tarifaire très inférieure aux prix du marché, surtout en période inflationniste. N'oublions pas non plus le cautionnement de loyers ou la conclusion de prêts financiers qui parachèvent la présentation d'un opérateur de solidarité sociale. Vous le voyez, beaucoup de sujets à mener de front, mais avec un investissement chaque jour renouvelé, au service de tous nos collègues qui font des métiers exigeants et difficiles. C'est pour moi un honneur de diriger une structure qui leur est entièrement et inconditionnellement dévouée.

Les offres de loisirs...



Anacours

Soutien scolaire «A deux, on apprend mieux »
Cours particuliers, stages intensifs et cours en ligne.
Pour plus de renseignement : **09 72 60 52 52**
Pour bénéficier des offres, contacter Anacours de la part d'Uni-CE.
Site Internet : www.anacours.com



MSC Croisières

Les feuilles tombent, nos prix aussi !
MSC Croisières transporte l'esprit de l'été indien en Méditerranée.
Offrez-vous l'Italie, l'Espagne ou encore la Grèce aux couleurs de l'automne.
Profitez-en dès maintenant ! - 10 % avec votre code partenaire !
En savoir plus sur : https://www.fjm-loisirs.fr/s/35777_237586_msc-croisieres



MMV

Offre Earlybooking Hiver 2024 continue jusqu'au 15 septembre 2023 inclus.
Réserver dès maintenant votre séjour aux sports d'hiver et vivez l'hiver à fond avec MMV.
Économisez jusqu'à -15 % sur votre prochain séjour au ski sur une sélection de destinations.
Cumulable avec votre remise partenaire et les bons plans, voici le lien direct de l'offre avec votre code partenaire autogué

En savoir plus sur : https://www.mmv.fr/partenaires/offre-derniere-chance-retardataires?login_partenaire=COMP040674



Center Parcs

Offre en partenariat avec Center Parcs, la FJM vous propose de passer un séjour nature en cottage du vendredi 13 au lundi 16 octobre, en Normandie, Sologne ou Île-de-France.
Réservation du mercredi 19 juillet au vendredi 15 septembre 2023.
Retrouvez les modalités de l'offre sur notre site : <https://www.fjm-loisirs.fr> dans l'onglet « Produits FJM » puis « Center Parcs Octobre 2023 ».

Conférence « La végétalisation de l'alimentation au MIOM : un challenge réalisable ? »
Vendredi 15 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 à l'Amphithéâtre sur le site Lumière

Escape game : la flamme olympique en danger

Des escape game sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) auront lieu les :

> **Lundi 25 septembre 2023 à Garance de 11h30 à 13h30**

> **Jeudi 12 octobre 2023 à Beauvau de 11h30 à 13h30**

Les agents des sites concernés peuvent s'inscrire individuellement ou par équipe par mél :

inscriptions-actionsociale@interieur.gouv.fr



DÉPARTS/ARRIVÉES

> Départs à la SDASAP/DRH



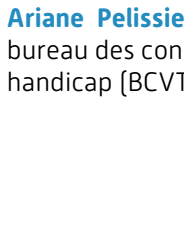
Catherine Bonneau, adjointe au chef du bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS), rejoint le bureau du soutien des personnels et des familles (BSPF) à la SDPASP/DRHFS.



Sébastien Pino, adjoint à la cheffe du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH), rejoint la préfecture du Loir-et-Cher.



Marie Genty, apprentie chargée de communicatin et événementiel, a terminé son contrat.



Ariane Pelissier, correspondante nationale handicap au bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH), est partie à la retraite.

> Arrivées à la SDASAP/DRH



Laurence Puech, a pris ses fonctions en qualité d'adjointe au chef du bureau du pilotage des politiques sociales et remplace Catherine Bonneau.



Cécile Malassigné a pris ses fonctions en qualité de responsable de la cellule d'écoute « Allo discri » remplace Nathalie Simon.



Christelle Reynaud-Rached a pris ses fonctions en qualité de cheffe de bureau des pensions et allocations d'invalidité (BPAI) et remplace Bertrand Poulizac.



Valérie Suchaud-Merckens a pris ses fonctions en qualité de référente nationale handicap en remplacement d'Ariane Pélissier.

> Départs à la SDPASP/DRHFS

Valérie Bedeau et **Mirella Cramer**, instructrices à la mission d'accompagnement des blessés (MAB), sont lauréates au concours d'attaché.

> Arrivées à la SDPASP/DRHFS

Catherine Bonneau, a pris ses fonctions en qualité d'adjointe au chef du bureau du soutien des personnels et des familles (BSPF).
Cam Tu Pivet, a pris ses fonctions en qualité de cheffe du pôle santé et sécurité au travail au bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (BPQVT).

Elodie Courtinat, a pris ses fonctions en qualité de référente prévention au pôle santé et sécurité au travail au bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (BPQVT).

Alexia Loppin, a pris ses fonctions en qualité d'instructrice au groupe d'assistance aux policiers victimes (GAPV).

Delphine Pratlong, a pris ses fonctions en qualité d'adjointe à la cheffe du bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement (BPMEL).

Gertrude Volberg Monchaux, a pris ses fonctions en qualité de cheffe du pôle attribution de logements de l'administration centrale (BPMEL).

Andrée-Anne Delbé, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire à la cellule analyse prévention suicide (CAPS).